



Rencontre avec Emmanuelle Onfray, Présidente du Conseil Régional Antilles Guyane de l'Ordre des Géomètres-experts

Quel est votre parcours professionnel ?

Après mes études à l'INSA de Strasbourg, un cursus d'ingénieur géomètre de cinq ans, j'ai suivi deux années de stage professionnel à Mayotte, à l'issue desquelles, en 2002, j'ai prêté serment. J'y suis restée cinq ans en tout, pour finalement, en 2004, m'installer à la Martinique.

En 2013, j'ai été élue membre du Conseil pour un mandat de six ans et depuis 2015, les élus m'ont nommée Présidente du Conseil Régional Antilles-Guyane de l'Ordre des Géomètres-experts. Je siège donc aussi au Conseil Supérieur de l'Ordre à Paris.

Quelles sont vos obligations en tant que Présidente ?

Le Conseil Régional a un rôle de contrôle de ses membres avec des règles déontologiques, des obligations de formation qui sont de 8 jours/an, d'assurance, etc. Les contrôles de cabinets entrent aussi dans mes attributions : régularité des membres par rapport aux obligations fiscales et sociales, respect des normes des locaux, contrôle de la « bonne pratique », c'est-à-dire la vérification du respect des règles de l'art de notre métier. Un second volet concerne la sanction. Effectivement, le Conseil Régional de l'Ordre est un tribunal administratif où les citoyens peuvent porter plainte pour non-respect des règles de déontologie (N'oublions pas que nous sommes indépendants et neutres). Ce genre de situation se règle souvent par de la médiation.

Représenter une profession vous amène-t-il à porter des projets ou initier des réflexions ?

Les géomètres-experts sont une force de propositions et souvent consultés, la récente réforme de l'urbanisme en est un exemple. La profession a aussi soumis une trame de procès-verbal concernant l'intervention du géomètre-expert sur la délimitation du domaine public (procédure prouvant que celle-ci s'est faite de façon contradictoire avec les riverains).

Le portail du littoral et de la mer matérialise également une proposition d'outil de gestion du domaine public maritime à forts enjeux faite aux collectivités et présentée d'ailleurs lors du forum Bodlanmè Matnik il y a deux ans. Localement, et dans la mesure de nos moyens, nous participons aussi au projet de numérisation des documents cadastraux.

Enfin, et c'est une satisfaction personnelle, pour la première fois en Martinique, nous organiserons le congrès national des géomètres-experts en juin 2020. Un événement majeur qui rassemblera environ mille personnes, dont le ministre de tutelle en place à ce moment-là et plusieurs invités venant d'autres pays.

Mme Emmanuelle Onfray
0596 63 02 77